



Cocktail sensations !

12-17
ans

Toussaint 2023 / Printemps 2024

Taussat

Cocktail Sensations !

Référence : 074002001

Direction le Bassin d'Arcachon pour un séjour multi activités :
2 séances de Télési nautique au Lake City (en fonction des conditions météo).

1 sortie Escalarbre à Andernos dans un parc comprenant des parcours de différents niveaux, adaptés à chacun.

Baignades dans la piscine du centre (selon météo).

Balade : 1 journée à la dune du Pilat (107 m) avec une vue imprenable sur le bassin et l'océan d'un côté, et la forêt landaise de l'autre ! Pique-nique et jeux au bord de l'océan.

1 sortie canoë dans le delta de la Leyre.

Pour les séjours de 14 jours :

1 sortie au bowling, 1 séance Big'a jump, une après-midi au Mini-Golf.

Les indispensables :

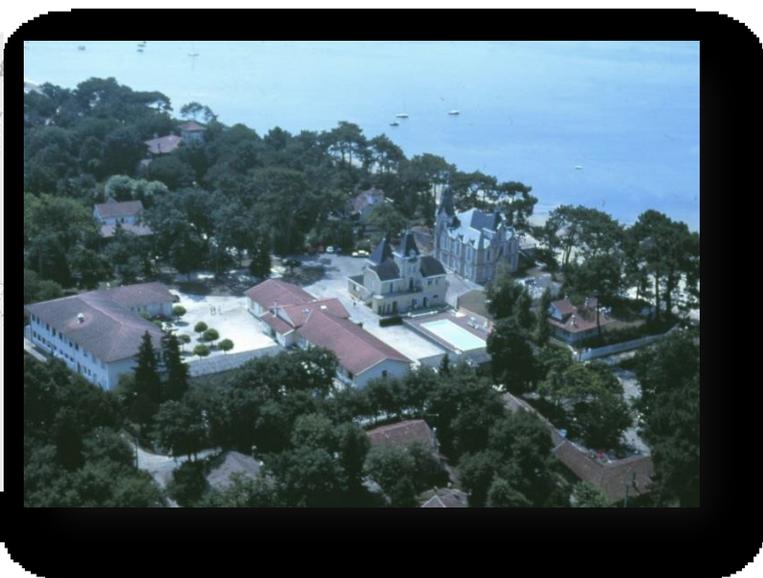
- Fiche de renseignements médicaux
- Fiche trousseau
- Test d'Aisance aquatique



SITE

► Situation géographique

Le village de Taussat se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon. D'une capacité de 195 lits, le centre « Castel Landou » se compose de 4 bâtiments implantés dans un grand parc. Il est idéalement placé au bord du Bassin avec un accès direct à la plage qui dévoile un fabuleux panorama et de somptueux couchers de soleil.



► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Les enfants, âgés de 3 à 17 ans, sont répartis par tranche d'âge. Le groupe des 12/17 ans occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte chauffée et surveillée complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).

TRANSPORTS

Voyage en train jusqu'à Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour. Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

► **Téléski nautique (2 séances) :**

Une initiation en deux temps au ski nautique, Kneeboard ou Wakeboard sur la base de loisirs « LAKECITY 33 », situé à mi-chemin de Bordeaux et Arcachon. C'est l'occasion de découvrir l'activité dans un environnement paisible de sable blanc, en toute sécurité, avec du matériel adapté et encadré par des moniteurs diplômés. La base est équipée de deux téléskis nautiques, accessibles à tout niveau, à partir de 5 ans.

>> **INFOS :**

Test d'aisance aquatique obligatoire

► **Accrobranche (1 séance) :**

Une sortie accrobranche à l'Escalad'Parc d'Andernos-Les-Bains est organisée. Les enfants s'y rendent à vélo (environ 30 minutes). Des parcours de différentes difficultés leur permettent de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre. De nombreux défis sont à relever : saut de Tarzan géant, ponts de singe, tyroliennes, filets à grimper...

► **Sortie canoë (1 séance) :**

Une sortie en canoë est organisée sur le delta de La Leyre dans un environnement riche en faune et flore. L'activité de canoë bi-place débute au départ du centre nautique d'Arcachon et est encadrée par des moniteurs disposant d'un brevet d'Etat. Le trajet se fait en car (environ 45 minutes). Une fois sur place, les enfants s'équipent d'un gilet de sauvetage et d'une pagaie à leur taille. La séance dure 1h30. Au cours de la sortie, les enfants observent les oiseaux du Bassin d'Arcachon (aigrettes garzettes, hérons cendrés, foulques, sternes...).

>> **INFOS :**

Test d'aisance aquatique obligatoire

► **Ascension de la Dune du Pyla :**

Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (110 mètres) ? Au sommet, vu sur la côte océane, les passes d'entrée du bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

► **Big'a Jump (1 séance) pour les séjours de 14 jours:**

Le temps d'une demi-journée les jeunes pourront s'essayer aux acrobaties les plus folles grâce à des énormes trampolines ! Encadré par des moniteurs spécialisés.

► **Bowling (1 séance) pour les séjours de 14 jours:**

Les jeunes passent 1 demi-journée sur les pistes du bowling de Gujan à Mestras.

► **Les baignades (selon la météo) :**

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 5 enfants est présent dans l'eau.

Le centre dispose d'une piscine de 9m sur 12m avec une profondeur progressive de 40cm à 1m60.

► Activités traditionnelles de colo :

- Grands jeux (prise du drapeau, sagamore, thèque sur la plage, jeux sportifs...)
- Activités manuelles (préparation de décors pour les spectacles...)
- Journées à thème (chasse aux trésors, pirates, course de caisses à savon, olympiades...)
- Veillées (spectacle organisé par les jeunes, jeux de rôles, loup garou, défifoo, balade au coucher de soleil, soirée barbecue-chamallow, fureur, boum...)

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement :

Un directeur, un adjoint par tranche d'âge, une assistante sanitaire, une équipe de cuisine et de service et un animateur pour 12 enfants en moyenne. Une personne diplômée est chargée de l'activité piscine. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

► Le sommeil :

Le réveil est échelonné entre 7h30 et 9h30 afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun. Le coucher s'effectue après une veillée adaptée à l'âge et l'état de fatigue des enfants.

► La toilette :

La toilette est effectuée chaque matin. Chaque jour avant le dîner, les jeunes prennent une douche.

► L'alimentation :

Les repas sont préparés par l'équipe de cuisine présente toute l'année. Fort de plusieurs années d'expériences, les menus sont élaborés en prenant le soin de travailler des produits frais et de saison. Des thématiques de menus sont proposées aux enfants (repas du monde, de la mer, et en fonction des différentes journées à thèmes). Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage et au nettoyage des tables. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

=► Linge :

Le linge est lavé une fois en cours de séjour, uniquement pour les séjours de 14 jours. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Courrier : Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et souvent même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières ou si votre enfant n'est pas en photo. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Une somme de 10 € est suffisante. Vous la remettez à un animateur responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ». L'argent est gardé au bureau et les enfants peuvent l'utiliser à la boutique du centre (bonbons, glaces, cartes postales, timbres, souvenirs).

► Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, **il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments** que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou à l'animateur présent au départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

► Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Bon séjour avec UFOVAL 74 - Vacances Pour Tous !

FICHE TROUSSEAU TAUSSAT AUTOMNE / PRINTEMPS

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée au nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR SOI	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR A L'ARRIVEE	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR AU DEPART
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
TEE-SHIRTS, POLOS	8				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEAT dont 2 chauds	3				
BLOUSON	1				
PANTALON	2				
ROBE OU JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	8				
MAILLOT DE BAIN	1				
BONNET DE BAIN (obligatoire)	1				
SERVIETTE DE BAIN	1				
PAIRES DE CHAUSSETTES	8				
PYJAMAS	2				
PETIT SAC A DOS (pour la balade)	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SAC A LINGE SALE (un sac plastique suffit)	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savon avec étui, shampoing, brosse ou peigne, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER: bloc, enveloppes, timbres, stylo					

Séjour : Taussat

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

- Destination bassin d'Arcachon

.....

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. **Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.**

Je soussigné(e)

..... Titulaire du

diplôme :

Date de délivrance du diplôme :

..... Certifie que

l'enfant

.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le..... Cachet et signature :